

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le contrat du 29 juillet 2021 nommant Monsieur Henri-Pierre GODEY chef du service communication à l'École nationale de la magistrature à compter du 13 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature ;

Déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Henri-Pierre GODEY, chef du service communication de l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- la certification du service fait
- les ordres de mission du personnel de son service
- les certificats administratifs et attestations diverses

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

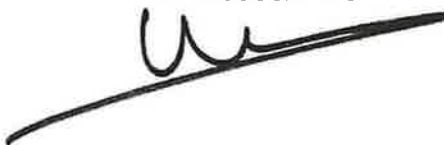
LE MANDATAIRE,

Henri-Pierre GODEY



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99

www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21